

L'équipe

Responsable médicale
Pr Amaria BAGHDADLI

Coordinatrices
Céline ALCARAZ &
Florine DELLAPIAZZA

Pédopsychiatre référent
Dr Vincent HENRY

**Infirmière de
coordination**
Sophie CAMPOY
AMADOR

Secrétaire médicale
Samira LAAGAILA

Cadre de santé
Rémy CROSNIER

Nos partenaires

Pédopsychiatrie
Montpellier - Sète - Béziers

CAMSP
Montpellier - Sète - Béziers

CMPP
Montpellier, Sète, Béziers, Gignac, Lunel

Les professionnels libéraux du territoire :
(ayant contractualisés avec la PCO).

Psychologues

Psychomotriciens

Ergothérapeutes

Informations pratiques

Contact :

Mail : pcotnd34@chu-montpellier.fr

Adresse :

CHU de Montpellier
Hôpital La Colombiere
SMPEA Peyre Plantade
PCO TND 34
291 Av. du Doyen Gaston GIRAUD
34295 Montpellier cedex 5

La PCO ne reçoit pas de public sur site.

Site internet

www.chu-montpellier.fr/en/pco34



Mise en page : service Communication
Images téléchargées sur freepik.fr
Tél. : 04 67 33 93 43 - 05/21 - E.K.



Plateforme de Coordination et d'Orientation

Troubles du Neuro-Développement
Hérault (34)



REPÉRER ET ACCOMPAGNER AU PLUS TÔT
les écarts inhabituels de développement d'un enfant de moins de 7 ans



Présentation

POUR QUI ?

Enfants de moins de 7 ans, domiciliés dans l'Hérault avec suspicion de trouble du neuro-développement et sans notification MDPH.

POURQUOI ?

Faciliter l'accès au diagnostic et aux interventions précoces.

COMMENT ?

Grâce au forfait précoce qui finance les bilans et les interventions.

En partenariat avec les professionnels de la 1^{ère} et 2^{ème} ligne de l'Hérault.



Les missions

- Valider de l'**entrée du patient** dans le **parcours de bilans et d'intervention précoce**.
- **Permettre un parcours de soins coordonnés** entre la ville et la 2^{ème} ligne.
- Apporter un appui au **réseau des professionnels** impliqués dans ce parcours.
- Contribuer à la **formation** des professionnels du territoire aux TND.

Qu'est-ce que le forfait d'intervention précoce ?

Le financement durant 18 mois à 100 % des bilans et des interventions réalisés en libéral par des professionnels de secteur ayant contractualisé avec la PCO (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes). Le financement est assuré par l'assurance maladie via le CHU de Montpellier.

Le parcours

